

Armée de l'air



L'armée de l'air est une est une partie de l'armée française qui est spécialisée dans l'aviation.

L'armée de l'air et de l'espace a pour mission de

Ø surveiller les flux aériens

Ø s'assurer du bon comportement en vol des usagers

Ø protéger

Ø dissuader

Ø intervenir

Plus de 50 métiers sont rassemblé au sein de l'armée de l'air dont mécaniciens aéronautiques, commandos parachutiste, pilotes, spécialiste du renseignement et de l'espace etc...



Il y a différents grades dont :

- militaires du rang : aviateur < caporal < caporal-chef

· sous-officiers : sergent < sergent-chef < adjudant < adjudant-chef < major

· officiers : aspirant < sous-lieutenant < lieutenant < capitaine < commandant < lieutenant-colonel < colonel

conditions d'accès générales

Ø être de nationalité française

Ø avoir effectué sa journée défense et citoyenneté (JDC)

Ø savoir nager

conditions particulières militaires du rang

Ø être âgé d'au moins 17 ans à la date du dépôt de candidature et de 26 ans au plus à la signature du contrat

Ø sans condition de diplôme

conditions particulières sous-officiers

Ø être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat

Ø être titulaire au minimum d'un baccalauréat

conditions particulières officiers

Ø recrutement sur concours niveau licence

Ø être âgé de 22 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours

Ø être médicalement apte

les tests d'évaluations sont constituer d'une visite médicale, de tests psychotechniques, d'une évaluation sportive, d'un test d'anglais, d'une évaluation comportementale et d'un entretien de motivation.



Pour plus détails :

<https://www.defense.gouv.fr/air>



Lycée Les **LH** Huisselets